

FICHES DES MESURES ÉCORESPONSABLES

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
Principes de base du développement durable	4
ANNEXE I	6
Actions écoresponsables	6
ANNEXE II	10
Alternatives aux produits chimiques	10
Secteur de l'agriculture	10
Secteur de la cosmétique	10
Secteur de la construction	11
Secteur du textile	12
Secteurs de l'alimentation et de la santé	12
ANNEXE III	13
Produits biosourcés	13
ANNEXE IV	13
Matériaux recyclables à l'infini	13
ANNEXE V	14
Produits ménagers biodégradables	14
ANNEXE VI	15
Types de sacs et d'emballages	15
ANNEXE VII	16
Tri, récupération et recyclage des matières en fin de vie	16
Faire recycler ou revaloriser vos matières	16
ANNEXE VIII	17
Systèmes, matériaux et produits pour un meilleur rendement énergétique	17
Divers aspects du bâtiment	-
Autres informations pertinentes	17
ANNEXE IX	18
Calcul de GES	
Quelques sites de compensation carbone	18
ANNEXE X	_
Produits de saison du Québec	19
ANNEXE XI	
Équité et éthique de travail	-
ANNEXE XII	
Accréditations et certifications	20



Introduction

Nous avons établi nos mesures à partir des 12 principes écoresponsables qui fondent nos critères de sélection (audit) des entreprises, associations, organismes et travailleur se sautonomes admissibles au répertoire **lespagesvertes.ca**.

L'objectif est de vous accompagner dans une démarche de réduction progressive de votre empreinte écologique au quotidien, tout en vous mettant en lien avec des acteurs qui se démarquent en matière de développement durable.

Les annexes ci-jointes complètent les fiches des actions écoresponsables en entreprise. Ce document fournit également des liens vers divers sites afin de vous offrir l'information nécessaire pour approfondir chacun des sujets abordés et ainsi faciliter un virage écoresponsable au sein de votre organisation.

Les pratiques écoresponsables regroupées dans nos 12 principes tiennent compte des 17 objectifs de développement durable de l'ONU, ainsi que des normes internationales telles que la **BNQ 21000** et **ISO 14001**, en plus de plusieurs autres ouvrages de référence.

Veuillez noter que ces annexes ne constituent pas une analyse exhaustive de tous les sujets traités, mais offrent plutôt un aperçu informatif. Elles sont également sujettes à des mises à jour annuelles. La dernière mise à jour a été effectuée le **2 juin 2025**.



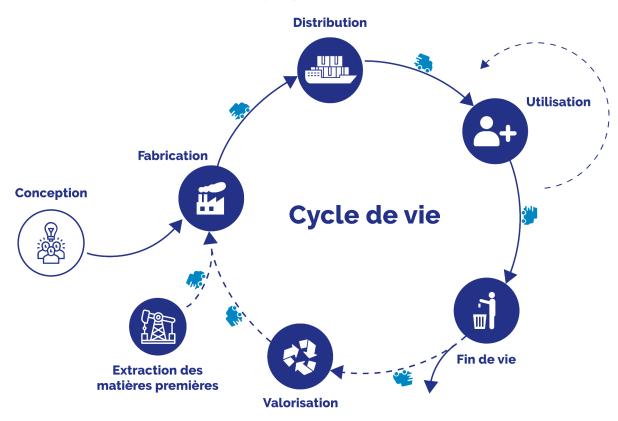
Principes de base du développement durable

Le développement durable est constitué de trois grands piliers: environnemental, économique et social. Il implique entre autres de prendre en considération le cycle de vie de la matière, mettre en pratique le principe des 3RV et compenser nos gaz à effet de serre (GES. Toutes ces mesures contribuent à réduire de beaucoup notre empreinte écologique.

Cycle de vie de la matière

L'approche «cycle de vie» vise la prise en compte des impacts (environnementaux, sociaux et économiques propres à un produit ou à un service et ce, tout au long de son cycle de vie depuis l'extraction de ses ressources naturelles à la gestion de ses matières résiduelles, en passant par sa fabrication, sa distribution et son utilisation. Effectuer une analyse de cycle de vie constitue l'une des méthodes les plus complètes et les plus performantes pour faire l'évaluation environnementale d'un produit.

Source image: Cycle de vie d'un produit





Les 3RV

Source image: Les 3RV









Pour réduire au minimum les déchets que nous produisons, nous devons revoir nos habitudes de vie en fonction de la hiérarchie des 3RV.

Cette approche valorise les quatre mesures suivantes :

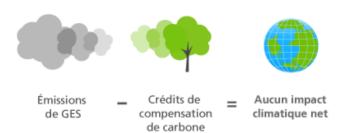
- → Réduction à la source
- → Réutilisation
- → Recyclage
- → Valorisation

>> Cliquez ici pour en apprendre davantage

Compensation de GES

Source image:

Compensation de GES



«On peut neutraliser en tout ou en partie ses émissions de gaz à effet de serre en investissant dans des projets de réduction de carbone. Ainsi, on en vient à neutraliser ses propres émissions – à avoir un bilan carbone neutre. C'est ce qu'on appelle la compensation carbone. Cette compensation s'opère par l'achat de crédits-carbone. Chaque crédit représentant une tonne de CO₂.

Ainsi, acheter des crédits-carbone signifie investir dans des projets en énergies renouvelables, efficacité énergétique ou de reforestation, contribuant à réduire les gaz à effet de serre (GES) présents dans l'atmosphère.» (Planetair)



ANNEXE I

Actions écoresponsables

Achat local



L'achat local vise à soutenir l'économie de proximité et à réduire l'impact environnemental du transport. Il comprend trois niveaux : adresse civique locale, fabrication locale, et matière première locale. D'autres actions incluent la promotion des entreprises locales, l'engagement de main-d'œuvre locale, et la création d'une politique d'achat local intégrée à une politique de développement durable.

Compostage



Le compostage valorise les matières organiques en les transformant en fertilisant naturel. Il implique la mise en place de bacs, la formation du personnel, la participation de la clientèle, le suivi des quantités compostées, ainsi que l'achat de produits biosourcés. L'utilisation ou la distribution du compost ainsi produit est également encouragée, tout comme l'adoption de politiques claires en la matière.

Recyclage



Le recyclage permet de prolonger la vie des matériaux et de réduire les déchets. Cela comprend un tri rigoureux, l'utilisation de matériaux recyclés et recyclables à l'infini, la formation du personnel, la sensibilisation du public et le suivi des performances. Une politique d'achat claire ainsi qu'une gestion du recyclage bien documentée sont essentielles pour structurer et pérenniser les efforts.



Produits biodégradables



L'utilisation de produits biodégradables limite les effets toxiques sur l'environnement. Cela implique le choix de produits certifiés (ex. Écologo), la comptabilisation des substances chimiques, ainsi que l'utilisation d'articles certifiés biodégradables ou sans composés organiques volatils (COV). Une politique d'achat claire doit appuyer ces choix.

Réutilisation



Pratiquer activement l'économie circulaire, tant lors de l'achat qu'à la fin de vie des articles, constitue l'approche la plus écoresponsable. Acheter des produits de provenance usagée, réutiliser ou revaloriser permet de prolonger la durée de vie des objets et de limiter les déchets. Cela inclut l'utilisation de produits usagés, le prêt d'outils, la consigne, l'incitation à l'achat en vrac ainsi qu'à la seconde vie des matériaux. Une politique d'achat claire doit soutenir ces choix et prioriser les produits issus de la revalorisation.

Action communautaire



S'impliquer socialement renforce le tissu local. Cela peut se traduire par des dons (par exemple 1 % des revenus), l'inclusion sociale, l'organisation d'ateliers éducatifs, la valorisation du patrimoine ou encore une meilleure accessibilité aux services. Une politique d'achat équitable claire doit venir appuyer ces engagements.



Énergie verte



Les énergies renouvelables (solaire, éolienne, etc.) et les transports alternatifs sont favorisés pour réduire les GES. Cela comprend aussi l'efficacité énergétique, la gestion de l'eau, la réduction de l'empreinte numérique et l'implication du personnel. Une comptabilisation des consommations de pétrole et d'eau est également effectuée afin de se fixer des objectifs de réduction. Une politique claire doit encadrer cette démarche et fixer les objectifs de transition énergétique.

Habitation écologique (ne s'applique pas si vous n'êtes pas propriétaire)



Les bâtiments écoresponsables utilisent des matériaux durables, locaux, biosourcés ou recyclés, choisis pour assurer une bonne longévité. Ils optimisent l'efficacité énergétique et la lumière naturelle. Toute rénovation ou construction neuve devrait s'appuyer sur une politique d'achat intégrant ces critères.

Faune et flore



Protéger la biodiversité implique des choix éthiques (bois certifié, mets végétariens), des pratiques sans trace, la formation du personnel et une gestion proactive des milieux naturels. Ces engagements doivent être intégrés dans une politique dédiée à la préservation du territoire.

Biologique et sans OGM (Agriculture, aliments et tissus)



L'usage de produits certifiés biologiques ou sans OGM vise à préserver la santé humaine et la biodiversité. Cela inclut des contrôles sur les ingrédients et une communication transparente. Une politique formelle doit guider cette démarche.

Vrac



La réduction des emballages passe par l'achat et la vente en vrac, la mise en place de systèmes de consigne et d'installations adéquates. Une stratégie zéro déchet est encouragée, soutenue par une politique d'achat adaptée.

Aspect socio-économique



Une gouvernance responsable comprend la transparence, l'inclusion, des politiques RH équitables, et l'intégration des parties prenantes. Cela inclut aussi la formation interne, le travail collaboratif avec des organismes locaux, et une politique de développement durable publique et suivie.

ANNEXE II

Alternatives aux produits chimiques

Secteur de l'agriculture

(pesticides, additifs, herbicides, fongicides, etc.)

Voici la liste des substances permises dans la production biologique, classées par ordre alphabétique. Ce document est produit par l'Office des normes générales du Canada (2015). Voir le lien >>

Secteur de la cosmétique

(conservateurs, arômes artificiels, additifs, etc.)

Voici la liste des substances permises et non permises dans la production biologique. Voir le lien >>

Notre tri se base sur ces données: nous mettons une emphase sur la qualité de la matière première, le type de conservateurs et d'additifs que vous utilisez ainsi que votre gestion des matières.

Voici le référentiel d'Ecocert pour les cosmétiques écologiques et biologiques. Voir le lien >>



Secteur de la construction

(peintures, teintures, matières de construction, etc.)

COV (composés organiques volatiles)

Les COV se retrouvent dans la peinture, la teinture, les aérosols et plus encore. Selon le Gouvernement du Canada, «les COV sont des composés organiques qui contiennent un ou plusieurs atomes de carbone à forte pression de vapeur et comme tel, ils s'évaporent facilement dans l'atmosphère». Ils se retrouvent donc dans l'air et sont «les principaux composants du smog, qui est connu pour avoir des effets néfastes sur la santé humaine et l'environnement».

Source : Voir le lien >>

- → Pour en connaître davantage sur le label «sans COV». Voir le lien >>
- → Alternatives naturelles à la peinture, la teinture et les enduits. Voir le lien >>
- → Liste des points de récupération de peinture, teinture et enduit usés. Voir le lien >>

Matières de construction écoresponsables

→ <u>Toiture</u>

- → Boiserie et finition intérieure
- → Fondation et sous-sol

→ Bois

- → <u>Plancher</u>
- → <u>Structure, charpente et</u> fondation

→ Cuisine et salle de bain

Secteur du textile

Nous demandons que le textile, s'il provient d'outre-mer, respecte les standards éthiques, sociaux et environnementaux. Nous favorisons les textiles certifiés à cet effet.

- → GOTS (Global Organic Textile Standard) : Liste des critères écologiques et éthiques émis par le certificateur.
- → <u>Guide du vêtement responsable</u>: Réalisé par Équiterre (comprenant les types de tissus plus écologiques, les modes de production et les impacts des tissus moins écologiques).

Secteurs de l'alimentation et de la santé

Pour en apprendre davantage sur les additifs alimentaires conventionnels et la loi les concernant. Voir le lien >>

Lorsqu'une entreprise s'inscrit au répertoire écoresponsable, nous vérifions les ingrédients utilisés lors de la production, la transformation et la distribution de leurs produits en question. Il est important de ne pas retrouver ces types d'ingrédients dans vos produits :

- → Conservateur synthétique
- → Essence artificielle
- → GMS (glutamate monosodique)

- → Additif synthétique
- → Sel, sucre et farine raffinés
- → Huile de palme (exception pour de la biologique et équitable)

- → Colorant artificiel
- → OGM (organisme génétiquement modifié)
- → Supplément de synthèse

Voici la règle de composition des denrées alimentaires certifiées par Ecocert : Voir le lien >>



ANNEXE III

Produits biosourcés

Un **produit biosourcé** est un matériau fabriqué, en tout ou en partie, à partir de substances dérivées d'organismes vivants ou ayant été vivants, tels que les végétaux, les animaux ou les micro-organismes. Ces matériaux peuvent être peu transformés, comme le bois ou le chanvre, ou résulter de processus plus complexes, comme certains bioplastiques. Ils sont principalement utilisés dans la construction, mais aussi dans l'habillement, l'emballage et le mobilier. Le terme «biosourcé» signifie «issu du vivant» et s'oppose à «pétrosourcé» ou «géosourcé». L'utilisation de matériaux biosourcés contribue à réduire l'empreinte carbone et favorise une économie circulaire. Source »>

ANNEXE IV

Matériaux recyclables à l'infini

Il existe certaines matières recyclables qui peuvent être recyclées à l'infini sans perdre leurs propriétés essentielles. Ces matières recyclables à l'infini comprennent principalement les métaux et le verre.

Voici quelques exemples:

- → L'aluminium : L'aluminium est l'un des matériaux les plus recyclables à l'infini. Il peut être fondu et réutilisé pour fabriquer de nouveaux produits en aluminium sans perte de qualité.
- → L'acier : L'acier est un autre métal largement recyclable. Il est fondu et utilisé pour fabriquer de nouvelles pièces en acier, que ce soit des emballages, des véhicules, des appareils électroménagers, etc.
- → Le cuivre : Le cuivre est un métal précieux qui peut être recyclé à plusieurs reprises sans perdre ses propriétés électriques et thermiques. Il est couramment recyclé dans l'industrie électronique et électrique.



- → Le verre : Le verre est également recyclable à l'infini. Il est fondu pour créer de nouvelles bouteilles, bocaux, vitres, etc. Le recyclage du verre permet d'économiser de l'énergie et de préserver les ressources naturelles.
- → Le papier : Bien que le papier ne puisse pas être recyclé à l'infini en raison de la perte de fibres à chaque cycle, il peut être recyclé plusieurs fois avant de devenir de la pâte à papier de qualité inférieure. Cependant, il peut toujours être réutilisé pour fabriquer des emballages, du papier journal, des cartons, etc.

Ces matières recyclables à l'infini sont précieuses car elles permettent de réduire la demande de matières premières vierges, de préserver les ressources naturelles et de réduire les déchets. C'est pourquoi il est important de les collecter, de les trier et de les recycler correctement pour maximiser leur durabilité.

ANNEXE V

Produits ménagers biodégradables

Nous vous présentons la définition du Dictionnaire Larousse du terme «biodégradable» :

«Se dit des produits industriels et des déchets qu'une action bactérienne, naturelle ou induite, décompose assez rapidement et les fait disparaître de l'environnement en les convertissant en molécules simples utilisables par les plantes». Source >>

- → Test de biodégradabilité OCDE 301 : Pour s'assurer de la biodégradabilité des produits, que vous fabriquez ou utilisez, vous devez faire des tests ou utiliser des produits ayant déjà été testés en ce sens et qui détiennent la certification d'Écologo. Voir le lien >>
- → Recherchez des produits approuvés par le MAPAQ et certifiés Écologo : Un des grands défis dans les industries alimentaire et agroalimentaire est d'utiliser des produits biodégradables certifiés par le MAPAQ (Ministère de l'Agriculture des



Pêcheries et de l'Alimentation). <u>Voici donc la liste de produits approuvés par le MAPAQ.</u>

- → Suggestions : Produits acceptés par le MAPAQ, certifiés par Écologo :
 - 1. Bio Spectra Attitude® Multi surfaces nettoyant écologique
 - 2. Avmor® Ltée Ecopure EP78 Nettoyant à usage général prêt à utiliser
 - 3. Avmor® Ltée Ecopure EP65 Nettoyant dégraissant général,
 - 4. Etc.

ANNEXE VI

Types de sacs et d'emballages

Types de sacs et d'emballages

Notre société utilise encore beaucoup de sacs à usage unique. En ce sens, nous tenons à mettre en lumière les différents types de sacs et leurs impacts environnementaux. Toutefois, les avenues à prioriser sont la réduction de la consommation de sacs à usage unique ainsi que la réutilisation de sacs.

Il est préférable d'utiliser en premier recours des sacs durables afin de les réutiliser au maximum (idéalement de fabrication locale et composés de matières recyclées). Ensuite viennent les sacs compostables et en troisième recours, les sacs biodégradables. Il est proposé d'utiliser des sacs oxo-biodégradables ou oxodégradables en dernier recours seulement.

- → Liste des différents types de sacs et leurs impacts environnementaux (site référé par Recyc-Québec). Voir le lien >>
- → Guide d'utilisation des sacs incluant une multitude de liens pour de plus amples informations sur le sujet. Voir le lien >>



ANNEXE VII

Tri, récupération et recyclage des matières en fin de vie

Faire recycler ou revaloriser vos matières

- → Produits électroniques
 - ♦ Recyc-Québec
 - Arpe
- → Matières agricoles
- → Matières de construction:
 - Peinture
 - Divers types de matériaux
 - Récupérateurs et recycleurs de matériaux de construction et de démolition
 - ◆ <u>Liste des centres de tri des résidus de construction, rénovation et démolition</u> (CRD)
- → Produits énergétiques:
 - ◆ Pile
 - Lampes au mercure
- → Matières textiles: Pour localiser les points de dépôt de textiles les plus proches
- → <u>Huiles usagées</u>

Pour de plus amples informations

Document sur l'état de la récupération de matière de construction et de démolition au Québec. Voir le lien >>

Lois et règlements liés à la gestion des matières résiduelles par le ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques. Voir le lien >>



ANNEXE VIII

Systèmes, matériaux et produits pour un meilleur rendement énergétique

Divers aspects du bâtiment

- → Étanchéité
- → Isolation et insonorisation
- → Chauffage, climatisation et ventilation
- → Portes et fenêtres
- → Électricité
- → Économie d'eau
- → Efficacité énergétique

Autres informations pertinentes

- → L'ABC de la construction écologique
- → Types d'énergie renouvelable
- → Subventions et aides financières:
 - Réno climat
 - Pour remplacer le chauffage au mazout
 - ◆ Programme Novoclimat
- → Critères d'évaluation LEED pour les bâtiments durables



ANNEXE IX Calcul de GES

Calcul de GES

- → <u>Évaluez vos émissions de GES</u>. En sachant l'équivalent en tonne de CO2 de vos émissions de GES, vous pouvez aller les compenser en achetant des crédits carbones.
- → Guide informatif de compensation carbone (en anglais seulement).

Quelques sites de compensation carbone

- → Arbre-évolution
- → Compensation CO2 Québec
- → Planetair
- → Solutions Will
- → CO2 Solidaire
- → Carbone boréal



ANNEXE X

Produits de saison du Québec

- Calendrier des produits de saison du Québec

ANNEXE XI

Équité et éthique de travail

- → <u>CNESST</u> pour le Québec (Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail).
- → La RSE est la Responsabilité Sociale (ou sociétale) des Entreprises, c'est-à-dire la responsabilité des entreprises vis-à-vis des impacts qu'elles exercent sur la société. Ce sont les mesures volontaires prises par une entreprise pour exercer ses activités d'une manière durable.
- → La <u>norme ISO 26000</u> est l'unique norme internationale relative à la responsabilité sociétale des organisations : il y est défini comment les organisations peuvent et doivent contribuer au développement durable, peu importe leurs tailles ou leurs activités.
- → <u>WRAP</u> (Worldwide Responsible Accredited Production) (certification mondiale de l'éthique des produits).



ANNEXE XII

Accréditations et certifications

Voici une liste non exhaustive des accréditations et des certificateurs les plus connus et utilisés au Québec, dans divers domaines de la vie courante, et que nous mettons de l'avant dans notre répertoire.



ALIMENT QUÉBEC: Organisme à but non lucratif qui fait la promotion des produits québécois issus de l'industrie agroalimentaire, par le biais de ses mentions Aliments du Québec et Aliments préparés au Québec. Il suffit d'adhérer à Aliments du Québec, faire certifier ses produits répondant à des critères précis et suivre le programme de conformité et de vérification.

En savoir plus >>



AVENTURE ÉCOTOURISME QUÉBEC: Organisme à but non lucratif qui accrédite les entreprises professionnelles qui offrent des activités d'écotourisme et de tourisme d'aventure et dont les services répondent à un standard élevé en matière de qualité et de sécurité.

En savoir plus >>



ASC (AQUACULTURE STEWARDSHIP COUNCIL) : Organisation indépendante à but non lucratif qui certifie les produits issus de l'aquaculture responsable en en assurant la qualité, la traçabilité et une garantie d'origine, conforme aux Codes de bonne pratique de l'ISEAL.





B CORP : Programme de certification pour les compagnies à but lucratif qui répondent à des standards rigoureux liés à la performance sociale et environnementale ainsi qu'au niveau de transparence de leurs actions.

En savoir plus >>



BIOPARTENAIRE: Association qui octroie un label aux produits et aux entreprises respectueux du commerce équitable, de la contractualisation, du dialogue et de leur responsabilité socio-environnementale, en faisant appel à un organisme tiers afin d'assurer l'absence de parti pris.

En savoir plus >>



BNQ 21000 ET BNQ 9700-021 (BUREAU DE NORMALISATION DU QUÉBEC): Guide d'application des principes de développement durable dans la gestion des entreprises et des organisations

durable dans la gestion des entreprises et des organisations. Assure la conformité des produits, services, compétences, processus et systèmes de gestion aux normes s'y rattachant, par le biais de sa certification.

En savoir plus >>



BOMA QUÉBEC: Programme de certification environnementale pour les immeubles commerciaux «qui comprend des normes communes, des outils variés d'évaluation en ligne et d'éducation, des vérifications indépendantes de données et une certification à cinq niveaux».

En savoir plus >>



CLEF VERTE: Label environnemental destiné aux entreprises dans les domaines de l'hébergement touristique et de la restauration et qui s'inscrivent dans une démarche environnementale performante considérant les aspects suivants: gestion des déchets, de l'énergie et de l'eau; achats responsables, sensibilisation de la clientèle, etc.





ECOLOGO: Programme de certification basé sur l'évaluation du cycle de vie des produits et services. Identifie les produits qui respectent l'environnement, incluant les produits et matériaux de construction, l'équipement et les appareils électriques, le mobilier, les fournitures de bureau, les produits de nettoyage et d'entretien, les contenants et emballages, et largement plus.

En savoir plus >>



ENERGY STAR: «Indicateur de confiance, reconnu mondialement, apposé sur les produits de haute efficacité. Indique qu'un produit, une nouvelle maison, une installation industrielle ou un bâtiment est certifié écoénergétique».

En savoir plus >>



ENVIRONNEMENT JEUNESSE: Programmes d'accompagnement et de certification des Cégeps et des CPE basés sur le respect de l'environnement et sur la gestion durable (certification à plusieurs niveaux de performance).

En savoir plus >>



FAIR FOR LIFE: Certification par tierce partie qui assure la sauvegarde des droits humains à toute étape de production du produit, les bonnes conditions de travail et la rémunération juste des travailleurs impliqués.

En savoir plus >>



FAIRTRADE CANADA: Certification éthique la plus largement reconnue dans le monde, avec un système d'étiquetage indépendant apposé sur les produits qui offrent à leurs agriculteurs et leurs travailleurs une bonne affaire.





FSC (FOREST STEWARDSHIP COUNCIL): Organisation réunissant des sociétés privées, des ONG, des organismes internationaux, des groupes autochtones et plusieurs autres. Il «veille à la protection des habitats animaux, des droits des peuples autochtones et des travailleurs et intervient sur des sujets de grande importance dans les domaines environnemental et culturel en lien avec la gestion forestière».

En savoir plus >>



GOTS (GLOBAL ORGANIC TEXTILE STANDARD): Système de certification dans le domaine de l'agriculture biologique (fibres) et de la transformation et fabrication textile. S'assure que les transformateurs, fabricants et commerçants soient responsables au niveau socio-environnemental.

En savoir plus >>



GREEN CIRCLE: Programme de certification par tierce partie de produits et de bâtiments écoresponsables, assurant le respect de critères environnementaux stricts.

En savoir plus >>



GREENCIRCLE SALONS: Offre la mention Greencircle aux salons qui répondent à des standards d'exigence environnementaux, notamment au niveau de leur gestion des matières résiduelles (aucun cheveu, papier à mèches, tube de coloration, papier, plastique et produit chimique ne doit se retrouver dans les cours d'eau ni dans les sites d'enfouissement).

En savoir plus >>



GROUPE ECOCERT : Organisme de contrôle et de certification spécialisé dans les produits issus de l'agriculture biologique (mais aussi les cosmétiques, les détergents, les parfums, les intrants utilisables en agriculture, etc.).





ISO 140001: N'exerce pas d'activité de certification ou d'accréditation mais élabore les normes internationales. «La famille de normes ISO 14000 donne des outils pratiques aux entreprises et aux organisations de tous types qui souhaitent maîtriser leurs responsabilités environnementales».

En savoir plus >>



LEED (LEADERSHIP IN ENERGY AND ENVIRONMENTAL DESIGN):

«Programme de certification par tierce partie et un point de référence international pour le design, la construction et l'opération des bâtiments durables à haute performance».

En savoir plus >>



MSC (MARINE STEWARDSHIP COUNCIL): Valorise la pêche durable et certifie les produits de la mer respectueux de l'environnement. Travaille avec les pêcheries, les entreprises de transformation, les scientifiques et les organisations environnementales pour s'assurer d'une haute qualité.

En savoir plus >>



NOVOCLIMAT: Homologation gouvernementale certifiant les maisons, les petits bâtiments et les grands bâtiments à haute performance énergétique, selon des exigences environnementales précises.

En savoir plus >>



PROJET SANS OGM: Organisme à but non-lucratif qui offre un programme de vérification avec tierce partie pour assurer l'absence d'organismes génétiquement modifiés (OGMs) dans les produits certifiés.

En savoir plus >>

Voici 2 liens intéressants pour en apprendre plus au sujet des OGMs: 1. Vigilance OGM 2. ogm.gouv.qc.ca





QUÉBEC VRAI: Organisme à but non lucratif formé et dirigé par ses membres qui certifie les produits du Québec dans toutes les sphères de la production agricole.

En savoir plus >>



RAINFOREST ALLIANCE: Organisme international à but non lucratif qui œuvre dans la conservation de la biodiversité et des moyens de subsistance durables, notamment en certifiant les produits, les entreprises, les fermes et les forêts qui répondent aux plus hautes exigences en matière d'écoresponsabilité.

En savoir plus >>



ICI ON RECYCLE ! (RECYC-QUÉBEC) : Programme de reconnaissance gouvernementale en trois niveaux portant sur la gestion des matières résiduelles des industries, des commerces et des institutions, visant à améliorer leur performance environnementale.

En savoir plus >>



SFI (SUSTAINABLE FORESTRY INITIATIVE) : «Indique aux consommateurs qu'ils achètent des produits de bois et de papier provenant de forêts gérées durablement, tel qu'attesté par une vérification de certification indépendante et rigoureuse».

En savoir plus >>



USDA ORGANIC: Certification vérifiant que la ferme ou l'installation de manutention réponde aux régulations et aux standards en vue que leurs produits soient étiquetés «biologiques» (s'applique aux produits agricoles, d'élevage et transformés).

En savoir plus >>



UTZ: Certification assurant les consommateurs que le produit est issu d'agriculture durable, donc que les producteurs mettent en œuvre des pratiques écoresponsables autant au niveau socio-économique qu'environnemental.





VEGAN ACTION: Certification qui assure que le produit ne contient aucun produit ou sous-produit d'origine animale ni d'organisme génétiquement modifié de provenance animale et qu'aucun de ses ingrédients n'a été testé sur des animaux.

En savoir plus >>



VEGECERT: Organisation à but non lucratif qui certifie les produits alimentaires végétariens et végétaliens, notamment à l'aide d'une vérification accrue des ingrédients utilisés et d'inspections sur place des manufactures afin d'assurer une conformité à des standards élevés.

En savoir plus >>



R-2000: Homologation pour maisons à haute efficacité énergétique qui présentent «des niveaux élevés d'isolation, des caractéristiques en matière de qualité de l'air et des mesures de protection de l'environnement». Construction selon des normes rigoureuses établies en partenariat avec Ressources naturelles Canada et les acteurs centraux de l'industrie.

